

LA VIE TUNISIENNE

VUE A TRAVERS UN AN DU JOURNAL « AL-AMAL »

« *al-Amal* » est un journal tunisien édité en arabe. S'il est le frère de « *L'Action* » qui porte le même nom, il n'en est pas le jumeau car les équipes qui y collaborent sont distinctes. Mais leur père et fondateur commun est le Président Habib Bourguiba. Après avoir été tous deux les quotidiens du « Nouveau Parti Libre Destourien », ils sont devenus le 23 octobre 1964 ceux du « Parti Socialiste Destourien ».

Fondé en 1934 en français, remanié en 1953, *al-Amal* en était, le 31 décembre 1964 au n° 2877 de sa présentation « nouvelle série » en arabe.

Siège de l'administration et de la rédaction : 10, rue de Rome, à la Maison du Parti, à Tunis; bureaux à Sfax (avenue Ferhat Hached), à Sousse (avenue du Président Bourguiba), à Médenine (avenue du Président Bourguiba).

Prix : 20 millimes le numéro. Paraît tous les jours sauf le lundi. Une édition par jour à Tunis, le matin. Tirage variable.

Les journaux invendus ne sont pas récupérés. On n'en conserve que quelques-uns pour constituer les deux ou trois collections reliées déposées à la Maison du Parti ainsi que le dépôt légal du ministère de l'information.

6 pages, sauf exception, jusqu'au 28 mars 1964; depuis, 8 pages habituellement. Format : 43 × 58. Huit colonnes; parfois sept, mais plus larges.

La disposition générale rappelle celle de journaux français régionaux comme « *Le Provençal* », par l'utilisation des encadrements et des déboîtages qui permettent de faire coïncider le nombre d'articles avec la nécessité de les offrir au lecteur à la place habituelle.

Deux couleurs à la une : le rouge et le noir. Le nom du journal, noir souligné de rouge, voyage au milieu des titres principaux. Exceptionnellement, le journal paraît seulement en noir : par exemple, pendant deux jours à la mort de Nehru.

Il faut se rappeler que la première page d'un journal arabe correspond à la dernière d'un journal occidental et qu'on lit chaque ligne de droite à gauche et chaque page aussi.

Les titres de la une sont nombreux et longs, contrairement aux nôtres. Il peut y en avoir jusqu'à sept lignes (par exemple dans le numéro du 12/5 sur la récupération des terres). Le typographe étant privé du jeu occidental des majuscules et des minuscules, tire ses effets des diverses graphies de l'écriture arabe — et l'imprimerie reproduit l'écriture manuscrite. On lit des titres en cursive et en calligraphie, à la manière turque ou persane, proche-orientale ou maghrébine. De plus, le caractère sténographique de ces écritures permet de faire tenir sur peu de place des phrases complètes. Par

exemple : « Fath qard waṭānī cha'bi » [Lancement d'un emprunt national populaire] est un titre très aéré (21/5)*.

Pourquoi étudier *al-Amal* plutôt qu'un autre journal tunisien ?

Parce qu'il est bien informé. En effet, il l'est directement puisqu'il est le quotidien du Parti, du Président et du Gouvernement et qu'il a les moyens de recueillir les nouvelles jusque dans les coins les plus reculés du pays.

Il est dynamique : dans un pays où la presse indépendante arabe, représentée par le seul quotidien « *al-Ṣabāḥ* », n'exprime, par rapport à la ligne gouvernementale, que des nuances de détail, il peut être intéressant d'étudier à la source l'impulsion apportée dans un pays du Tiers-Monde par le pouvoir lorsque celui-ci a le champ libre devant le lecteur.

Il est fait pour le peuple tunisien, contrairement aux journaux édités en français. Ceux-ci, en effet, nécessitent une très bonne connaissance de notre langue et de la culture occidentale, ce qui n'est plus aussi courant qu'avant en Tunisie; seules l'élite et la bourgeoisie des villes principales pratiquent suffisamment le français pour lire facilement les journaux. Tandis qu'*al-Amal*, comme la radio, touche *en principe* toute personne sachant lire ou comprendre l'arabe, autant dire tout le monde.

On peut y suivre les méthodes de formation politique de la masse. En fait, pour réaliser leur programme de rénovation, les responsables doivent et veulent atteindre le peuple, afin d'éveiller sa conscience et d'obtenir une participation sans laquelle toute réalisation d'ensemble serait illusoire. La presse — donc *al-Amal* — est un moyen important de persuasion. Grâce à elle, le Tunisien doit devenir conscient que c'est à lui, bien à lui qu'on s'adresse, qu'il a un rôle personnel à jouer sur place, qu'il doit s'engager moralement et activement dans la solidarité nationale.

C'est un témoin de la vie culturelle du pays ou tout au moins des efforts que l'on fait pour qu'elle devienne accessible à tous. Certes, le Parti pourrait se contenter comme tant d'autres d'un enrôlement politique du citoyen. Or, il est juste de dire qu'en Tunisie, cette intention se double d'une autre, très louable : celle d'apporter à la masse les moyens de sortir de son ignorance et de son ankylose grâce à des connaissances nouvelles et précises sur elle-même, sur son pays et sur le monde.

C'est un journal d'ambiance arabe. Son écriture en est le signe. Elle qui dérouté tant l'occidental, met le simple musulman en confiance, même s'il ne la déchiffre pas, car elle constitue en quelque sorte un antidote aux innovations du texte, une garantie contre l'aliénation. Le ton aussi est différent du nôtre : il est généralement exalté, comme si le lecteur arabe aimait souffrir ce qu'il lit, dans la peine ou l'enthousiasme. Les références culturelles sont prises de préférence dans la littérature classique ou moderne de la « oumma », le climat moral et religieux est celui du « rouchd » [droit chemin] musulman; on constate aussi une conscience de la participation physique et affective à l'arabisme et au Tiers-Monde. Le mot « *ichtirākīya* »

(*) (21/5) équivaut à (v. n° du 21 mai 1964 d'*al-Amal*).

lui-même a un cachet d'origine : alors qu'on le traduit toujours par « socialisme » — y compris dans les pays arabes — il ne faut pas perdre de vue qu'il n'entre dans la racine de ce mot que le concept d'« association ».

Quoi qu'il en soit, *al-Amal* se nuance d'une teinte proprement tunisienne grâce au Destour, au bourguibisme, aux traditions purement locales et aussi à l'urbanité, à la souplesse et au bon sens pragmatique propres à beaucoup de Tunisiens.

Voici la liste des rubriques du journal :

Activités du Président Bourguiba. — Activité des responsables du gouvernement et du parti. — Nouvelles de l'étranger (communiqués d'agences de presse, extraits de la presse mondiale, « Risâlat Amrika » [Lettre d'Amérique]). — Information politique, sociale et économique du pays. — « Echos de la République ». — Articles de fond et enquêtes. — Sport. — Spectacles.

Chroniques : « Risâlat al-Amal » [Lettre d'al-Amal], éditorial. — « Mâ-al ayyâm » [Au fil des jours], quotidienne. — « Ghamazât » [Clins d'œil], du censeur de la vie tunisienne, quotidienne également. — Plus épisodiques : « Fîl mahkama » [Au tribunal], chronique judiciaire. — « Fikra » [Pensée] de la page sportive. — « Roukn al-kachâfa » [Coin du scoutisme] avec la chronique « Akhi » [Mon frère]. — « Khâtira » [Idée] de la page des spectacles. — Courrier des lecteurs. — Annonces officielles. — Faits divers. — Echos. — Carnet mondain. — Ephéméride. — Photos. — Publicité.

Une place à part pour les pages longtemps hebdomadaires de « al-Thaqâfa » [La culture], réservée à la culture générale littéraire — et de « al-Ilm wâl-ma'rifa » [La science et la connaissance], réservée à la culture générale scientifique; aux chroniques d'« adab » c'est-à-dire d'humanisme musulman traditionnel comme « Qatâif min al-tâif » [Cueillettes du badaud] et « Naḥnou namchi » [Le chemin que nous prenons]; aux dessins humoristiques de Klazen pris sur le vif dans les scènes de la vie quotidienne tunisienne; enfin à « al-Chatranj » [les Echecs], jeu intellectuel national.

En ce qui concerne les rubriques secondaires, disons tout de suite qu'*al-Amal* n'a rien de la presse spécialisée ou sensationnelle, sauf peut-être au moment des grands événements politiques tels que la récupération des terres (30/4), les élections (8/11) ou le 7^{me} Congrès du Parti (21/10). Il y a peu de photos et la plupart illustrent la vie tunisienne officielle.

Pas de paris sportifs, pas de courrier du cœur, ni de conseils de mode, ni de recettes de cuisine; une seule Soraya pour toute l'année, une seule photo de cadavre sanglant. Les avantages de quelques pin-ups visiblement occidentales s'estompent dans le flou de l'impression sur papier tandis que les houris d'orient sont absentes parce qu'incompatibles avec le planning familial.

Les faits divers n'apparaissent que sporadiquement et la chronique judiciaire est le récit d'un délit exposé depuis son intention jusqu'à son châtiement. Peu de publicité également et, le plus souvent, des annonces officielles. Si le français y est utilisé, c'est à titre tout à fait exceptionnel, pour éviter de transcrire des choses étranges comme « Le monde comique d'Harold Lloyd », film dont l'humour, à défaut du titre, a été fort goûté dans les cinémas tunisois. Le sport est présent chaque jour, car on lui reconnaît un rôle formateur de la jeunesse, mais il n'est pas envahissant. Il a d'ailleurs eu de grands champions en 1964 : Gamoudi qui a remporté la médaille d'argent aux 10.000 m. des Jeux olympiques de Tokyo et qui a été pour cela décoré

par le Président Bourguiba (17/11), et le boxeur Galhiya (26/11). Dans le domaine de la caricature, Klazen si cocasse et si fin quand il dessine le « tunisien de base » aux prises avec les problèmes de la « nahça » — c'est-à-dire de l'essor —, du froid de l'hiver, de la chaleur de l'été, de l'émancipation de sa femme, etc..., devient féroce quand il caricature les hommes d'Etat étrangers; mais il s'en tient là. Quant à l'éphéméride, il n'est pas dépourvu d'intérêt car il rend compte à la fois des devoirs religieux, des programmes de la radio arabe et de l'horoscope du jour.

Les rubriques importantes concernent les nouvelles de l'étranger, la politique tunisienne en général et l'information sur la vie du pays.

En page 1 et 8 surtout, on trouvera les nouvelles de l'étranger.

Première constatation : la Tunisie ne se place pas spontanément dans l'orbite européenne. Si elle a signé, avec de nombreux pays d'Europe des accords commerciaux et culturels, ce sont là relations d'affaires et d'amitié. Son principal soutien occidental est plutôt aux Etats-Unis — dont on parle souvent — ainsi qu'aux Nations Unies où elle joue un rôle en vue. Mais on s'efforce de mentionner tout autant l'U.R.S.S. et les démêlés de la Chine populaire avec les deux Blocs.

Pour ce qui est de la France, 1964 a encore été une année de crise malgré les liens affectifs qui unissent les deux peuples. La brouille, née de Bizerte, a été aggravée du côté tunisien par l'échec des négociations de février et du côté français par la récupération des dernières terres des colons. On lira, à propos de ces événements, de longues explications dans *al-Amal*. Un tournant s'est amorcé au moment où la France s'est prononcée contre l'intervention de l'armée de la Grande-Bretagne au Yemen (12/4, « Mâ'al-ayyâm » 1/8), mais il n'a pas été net.

La Tunisie s'intègre nécessairement dans le bloc des pays frères arabes. Elle désire l'entente et la solidarité avec eux mais dans un contexte d'où la discussion et la compétition ne soient pas exclus. 1964 est, dans l'ensemble, une année de grâce dans ce domaine. En plus de relations de bon voisinage, on voit s'organiser force rencontres, conférences et congrès, à l'échelon restreint comme à l'échelon le plus large. La question palestinienne est le levain de l'action commune : tout le monde est d'accord pour agir; le Président Bourguiba propose son point de vue à la Conférence du Caire (13/1) et M. Bahi Ladgham à celle d'Alexandrie (4/9) (8/9).

Enfin, la Tunisie est consciente de faire partie du Tiers-Monde. C'est pourquoi elle s'inquiète chaque jour de ses crises (à Chypre, au Congo, au Vietnam, en Afrique du Sud, en Angola, etc...). Les invitations de chefs de gouvernement et les tentatives de relations économiques et culturelles prouvent qu'elle cherche à mieux connaître les tiers pays et à avoir de l'influence auprès d'eux.

Exemples dans *al-Amal* : Conférences internationales : Le sommet arabe du Caire (janvier). — Conférence du désarmement à Genève (janvier). — Conseil de solidarité afro-asiatique à Alger (mars). — 3^{me} Conférence internationale du commerce et du développement à Genève (mars). — 2^{me} Conférence des chefs africains de l'O.U.A. à Addis Abeba (juillet). — Conseil de l'Unité économique

du Marché arabe (août). — Conférence au sommet d'Alexandrie (septembre). — Conférence au sommet des pays non alignés (octobre). — Naissance de la Banque africaine de développement (septembre).

Pays arabes : Proposition syrienne de la conférence des ministres des biens waqfs groupant l'Égypte, la Tunisie, la Jordanie, le Maroc, l'Algérie, le Soudan, le Yémen, le Liban, l'Arabie saoudite, la Libye, Oman et Qoutr (9/1). — Dernière séance du comité exécutif de l'Union postale arabe groupant la Tunisie, l'Algérie, le Soudan, l'Arabie saoudite, Koweït, le Liban, la Libye, la R.A.U., la Jordanie, l'Iraq, la Syrie et un dernier venu, le Yémen (12/1). — Déclarations de Hussein de Jordanie sur la conférence au sommet (11/4). — 10^{me} congrès du comité permanent des communications arabes (5/5). — Inauguration de la deuxième étape du barrage d'Assouan (15/5). — M. Mongi Slim ira féliciter Fayçal (27/11). [Préparation du voyage du Président Bourguiba en Arabie saoudite en 1965].

Sans vouloir entrer dans le détail des relations avec l'Algérie et le Maroc (v. entre autres les numéros du 5/12 au 12/12 sur la visite de Hassan II en Tunisie et (9/12) la signature de huit accords entre les deux pays, on peut insister peut-être sur la Libye : Participation à la Foire de Tripoli (4-18-19-25/13). — La Libye et la suppression des bases étrangères (25/3). — Jalâleddîn al-Dâmirji : « la Libye entre deux ères » (8/4). — Une délégation économique libyenne arrive à Tunis (8/4), visite le Sahel (12/4), est reçue à la maison du Parti (15/4). — Création d'une société tuniso-libyenne maritime (15/4) et (12/7). — Stage d'un groupe libyen dans les postes tunisiennes (30/4).

Question palestinienne : Interview du célèbre moujâhid palestinien Mouhammad Alî al-Tâhir (16/1) [invité personnellement par M. Bourguiba dont il est l'ami, pour la fête de l'évacuation de Bizerte]. — Dans la « Presse mondiale » : L'accord entre Israël et le Marché Commun européen (7/2). — id. : Israël et sa démocratie (19-21-23-25-27/2). — id. : Nationalisme arabe et nationalisme sioniste (17-18-19/4). — A. Razqallah : « La question palestinienne d'hier à demain » (30/8). — M. Bâhi Ladgham remplace le Président au sommet d'Alexandrie (4/9) et propose la création d'un Comité exécutif des pays voisins d'Israël en vue de mettre sur pied un commandement militaire unique (8/9). — A la une : les jeunes palestiniens s'enrôleront dans l'armée de libération (19/9).

Autres pays : Politique de de Gaulle dans les pays en voie de développement (9-11/2). — Page sur la Chine populaire (9/1). — Plusieurs articles sur Goldwater puis sur Johnson. — Le différend sino-soviétique (10/4). — M. Mongi Slim préside la conférence internationale de boycott de l'Afrique du Sud. (Texte de sa déclaration : 19/4). — Djibouti devant la Grande Somalie (30/4). — Socialisme royal marocain (6/5). — Khrouchtchev et le monde arabe (23/5). — La Martinique demande l'indépendance (24/3 et 1/6). — Accord avec le Vatican (10-12-14/7). — Devenir du socialisme indien après Nehru (12-17/6). — Le gouvernement algérien et l'opposition (3/7). — La presse française et la question des terres des colons en Tunisie (12/5). — Graves incidents raciaux aux U.S.A. (21/7). — Qui est Mikoyan ? (23/7). — Indépendance de Malte (22/9 et suivants).

Voici maintenant comment *al-Amal* présente l'année 1964 en Tunisie même, dans son tableau récapitulatif (30/12) qui a pour sous-titre : « Achèvement de l'institution de la souveraineté. Tout est centré sur l'« ichtirâ kîya » destourienne ».

Janvier : Discours de Bourguiba à Zeramdine sur la réforme de la culture des forêts d'oliviers (3). — Chou en Laï et Chen Yi en visite officielle à Tunis (9). — Etablissement de relations diplomatiques entre la Tunisie et la Chine populaire (11). — Bourguiba participe au Caire à la conférence des chefs arabes (12). — Discours de Bourguiba à la conférence des cadres sur la nécessité d'allier la morale au savoir (19). — Ahmed Ben Salah (Secrétaire d'Etat au plan et aux finances), signe un accord avec la régie Renault (24). — Arrivée à Tunis du Premier Ministre de Singapour (28). — M. Rachid Idris nommé ambassadeur à Washington (29). — Bourguiba visite l'institut Pasteur (30).

Février : Visite officielle de U Thant (4). — Bourguiba et U Thant inaugurent l'institut national de formation industrielle et de productivité à Radès (5). — Visite de M. Charles Kano, Ministre des affaires étrangères du Congo-Brazzaville (7). — M. Najib Bouziri nommé Secrétaire d'Etat aux P.T.T. (12). — M. Ben Salah va à Paris pour la reprise des négociations franco-tunisiennes (17). — Bourguiba visite le centre de statistiques de Tunis (27).

Mars : 30^{me} anniversaire de la fondation du Nouveau Parti Libre Destourien de Tunisie (2) [c'est-à-dire du Néo-Destour]. — Visite officielle de M. Adoula, ancien président du gouvernement du Congo (5). — Visite officielle de M. Mongi Slim, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, en U.R.S.S. (9). — Visite de M. Sekou Touré en Tunisie (29).

Avril : M. Ben Salah rentre de la conférence internationale de Genève (10). — Bourguiba visite le gouvernorat de Sfax (13). — Bourguiba préside la conférence des cadres à Sfax (20). — Discours de Bourguiba à Sabikha où il lance l'appel à l'évacuation des terres de culture (22). — Bourguiba préside la réunion des Secrétaire d'Etat qui donnent leur accord à la reprise des terres de culture des colons étrangers (30).

Mai : Le gouvernement français désapprouve les mesures prises par la Tunisie, particulièrement la nationalisation des terres (10). — Bourguiba signe la loi de récupération des terres des colons étrangers (12). — La France interrompt l'aide à la Tunisie (13). — La loi du 12 mai entre en exécution (15). — Visite de M. Charif Belqâsim, Ministre de l'éducation nationale d'Algérie (18). — Le Conseil d'Etat donne son accord à l'emprunt national à l'unanimité (20). — Arrivée de M. Yu Nji, premier ambassadeur de Chine populaire en Tunisie (22).

Juin : Le Président décore les combattants pour la fête du 1^{er} juin (1). — Fête de la jeunesse (2). — Bourguiba inaugure l'hôtel Amilcar (7). — MM. Mongi Slim et Bourguiba Junior sont reçus par Nasser au Caire (10). — Début des contacts préliminaires entre la Tunisie et le Marché commun (17). — Bourguiba inaugure l'usine de verrerie (19). — Exposé de M. Bahi Ladgham au Conseil d'Etat sur l'application du plan triennal en 1963 (25).

Juillet : Bourguiba préside la fête du corail à Tabarqâ (3). — Arrivée à Tunis du représentant du président du gouvernement de l'Inde (6). — Visite du ministre du commerce et de l'aide technique de Belgique (13). — Bourguiba assiste au Caire à la conférence de l'Organisation de l'unité africaine (14). — M. Abdesselem al-Qallâl est nommé gouverneur du Kef, M. Hâdi al-Bakkouch gouverneur de Bizerte, M. Mongi al-Ku'li gouverneur de Souq el-Arba, M. Muhsin Bel'aljiya gouverneur de Kairouan (16). — Discours de Bourguiba au Caire (18). — Retour de Bourguiba (20).

Août : Départ du Président pour la Suisse où il va se soigner (15). — Bâhi Ladgham ouvre le congrès de l'U.G.T.T. à Monastir (17). — Bâhi Ladgham ouvre le premier congrès national des unités de productions (20).

Septembre : Départ de Bâhi Ladgham pour la conférence au sommet d'Alexandrie (4). — Arrivée à Tunis du ministre belge de l'éducation nationale et de la culture (4). — M. Mongi Slim, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, part pour Belgrade (16). — Rabat : Début des travaux de la commission mixte tuniso-marocaine (23). — Le conseil des Secrétaire d'Etat et des membres du Bureau politique décident la date du congrès du Parti : 19 octobre (26). — MM. A. Ben Salah et Hâdi Nouïra annoncent la dévaluation du dinar (28). — Ouverture d'une conférence économique au niveau du grand Maghreb arabe à Tunis (29).

Octobre : Fin des travaux de la conférence économique maghrébine (1). — Discours de Bourguiba au Conseil d'Etat sur la dévaluation du dinar (2). — Bourguiba part pour la conférence des pays non-alignés, au Caire (3). — Discours de Bourguiba au Caire (7). — Retour de Bourguiba (8). — Arrivée de MM. Modibo Keita et Ould Dâda pour la fête de l'évacuation de Bizerte (14). — Premier anniversaire de l'évacuation de la base de Bizerte par les forces armées (15). — Le coureur Gamoudi remporte la médaille d'argent dans le 10 000 m aux Jeux olympiques de Tokyo (16). — Ouverture du 7^{me} congrès du Parti (19). — Les délégués du peuple, en leur congrès, changent le nom du Parti

en « al-hizb al-ichtirâki al-doustouri » [Parti « Socialiste » Destourien] (21). — Réélection de Bourguiba à la présidence du P.S.D. (22). — Ouverture de la campagne électorale présidentielle et législative (24). — Graves inondations dans le Centre tunisien (31).

Novembre : Elections présidentielles et législatives (8). — Bourguiba élu Président de la république à 96,5 % des voix (9). — Le Président annonce dans une conférence de presse les noms des membres du nouveau gouvernement et ceux des membres du bureau politique (11). — M. Sadoq Mouqaddim est élu Président du Conseil d'Etat; MM. Ahmad Tlili et Najib Bouzirî l'assistent (12). — Le Président reçoit Gamoudi, héros national, et le décore du wisâm de la république (16). — Bourguiba prête le serment constitutionnel devant les députés du peuple au Conseil d'Etat (19). — Tanger : ouverture de la conférence ministérielle de l'économie des pays du grand Maghreb (26). — Fin des travaux de ladite conférence (28).

Décembre : Visite officielle du roi Hassan II en Tunisie (5). — Discours de Hassan II au Conseil d'Etat (8). — Signature de huit accords entre le Maroc et la Tunisie (9). — Hassan II quitte Tunis pour Paris (12). — Bourguiba préside la réunion des Secrétaires d'Etat et des membres du Bureau politique; décision importante : le parti et le gouvernement se proposent de mettre à exécution la réforme agraire (19). — Bourguiba s'adresse aux cadres du Sahel à Sousse, commentant la nécessité de la transformation de la forêt d'oliviers (20). — Visite officielle de M. Mountasir, Premier Ministre libyen (26).

On pourrait dire que la politique intérieure de la Tunisie résulte des trois impulsions suivantes :

- l'action du Président Bourguiba et de son gouvernement;
- l'expansion du Parti;
- les problèmes du pays.

L'ardeur du Président est connue. Sans conteste, il est la vedette d'*al-Amal* où chaque jour on prend connaissance de ses activités et de ses propos, (tous ses discours sont reproduits intégralement). Il est photographié partout à pied d'œuvre, parlant aux Tunisiens pour leur faire comprendre ce qu'il veut et pourquoi il le veut. Réceptions, visites, inaugurations, interviews, fêtes nous sont contées par le menu.

C'est Bourguiba qui donne son essor à la vie officielle dont le rythme est parfois tel qu'il doit laisser les militants à bout de souffle. Par contre, il y a baisse de tension dans le journal au moment où il séjourne en Suisse pour se soigner (août). Rentre-t-il... aussitôt gros titres.

L'activité des Secrétaires et du Conseil d'Etat, du Bureau politique et des gouverneurs est suivie aussi, mais moins entièrement. Certaines personnalités cependant, comme MM. Bahi Ladgham, Ahmed Ben Salah et Chedli Qliby font l'objet d'articles fréquents et longs.

Les méthodes pratiques du gouvernement se manifestent au fil de l'actualité — avec des nuances suivant qu'il s'agit d'un événement provoqué, comme la déclaration de la récupération des terres — ou d'un coup qu'il faut parer, comme la manifestation de Msaken contre les coopératives de service. Quoi qu'il en soit, la lecture continue du journal donne l'impression d'une vague qui naît, s'enfle et déferle; la décision est mûrie en Conseil, annoncée comme un coup de tonnerre, expliquée et justifiée par le Parti, approuvée bientôt dans des télégrammes et le courrier des lecteurs.

al-Amal a pour son fondateur un ton d'affectueux respect qui s'adresse également à son épouse. Il est toutefois très différent du ton protocolaire des innombrables télégrammes de félicitations adressés au couple présidentiel et publiés dans le journal à l'occasion de toutes les fêtes. Ils couvrent des pages entières. Outre que l'on y goûte parfois d'heureux effets de calligraphie, ils doivent avoir pour les sociétés qui les font insérer des avantages publicitaires non négligeables.

Quant au Président, il use avec ses ouailles — « ses fils » — du ton d'un père exerçant son autorité parce qu'elle est de plein droit — aussi parce qu'il est informé des problèmes et responsable de l'avenir. Il est juge et non partie. « L'ichtirâkiya, déclare-t-il, fait de tout homme qui ne remplit pas sa fonction un criminel ».

Si sa silhouette, son port de tête, son pardessus sombre et son écharpe claire sont familiers à tous, même en Occident, on est heureux de le voir en été en jebba traditionnelle et chemise sans cravate, comme tout un chacun en Tunisie quand l'envie lui en vient. C'est un de ces signes révélateurs de l'équilibre du Tunisien moderne qui porte costumes occidentaux ou orientaux suivant son bon plaisir ou son sens pratique et non plus par souci d'affirmer son appartenance.

Pendant, dans le cas du Président, il semble que le choix soit parfois significatif car il revêt le costume traditionnel complet lorsqu'il rend des visites solennelles aux mosquées — ce qui n'est pas du tout obligatoire, étant donné qu'il ne s'agit ni d'un vêtement réservé au culte ni de l'uniforme d'une dignité ecclésiastique. Il prononce alors, du haut du minbar, non pas des prêches mais des discours édifiants d'où la politique n'est à coup sûr pas exclue : telle est en effet la tradition musulmane. Il serait donc faux de croire que ce pays et ce président, taxés parfois de laïcisme, soient laïques au sens que l'on attribue à ce mot dans nos pays. En terre d'Islam, le chef temporel a un pouvoir spirituel et c'est à ce titre peut-être que M. Bourguiba donne un ton moralisateur à ses discours et une valeur éthique au Parti. Pour la masse musulmane, cela est non seulement acceptable, mais en quelque sorte attendu — tout au moins dans la forme.

Exemple : Bourguiba préside au Caire la fête de la naissance du Prophète et l'inauguration de la mosquée Oubayd Allah al-Mahdî (18/7) — Discours au minbar (23/7).

Félicitations au couple présidentiel sur quatre pages (22/4). — Calligraphies (14/2).

Anniversaires des dates historiques de la vie de Bourguiba : 18 janvier 52 : arrestation, début de la lutte armée (18/1) — 9 avril 38 : première arrestation (10/4) : publication de documents inédits du fichier de la police française, (première page en noir seulement). — 1^{er} juin 1955 : retour en Tunisie (1/6). — 3 août 1903 : naissance (3/8).

Interview de Bourguiba à la télévision égyptienne (21/1). — Bourguiba reçoit M. Tombo, combattant d'Afrique du Sud (23/2). — Réception du Grand Mufti de Cachemire (20/3). — Réception de personnalités parisiennes [du Tout Paris] (24/3). — Bourguiba reçoit pendant deux heures des lycéens qui se préparent à entrer à l'université (26/3). — Réception de la Jeunesse du Front de Libération d'Algérie (9/4). — Bourguiba préside la réunion du Bureau politique (10/5) etc.

Alors que l'engagement politique paraît réclamer un élan quasi mys-

tique, il semble que la religion de ce pays malékite s'adresse avant tout à la raison et qu'on se livre à Dieu parce qu'on comprend qu'Il existe quand on a réfléchi aux preuves du Coran et de la Création.

Et ce n'est pas la pitié — ou la charité — mais le jugement et le sens du devoir qui mènent vers le prochain déshérité. Le bien et le mal sont affaire de conduite; le « rouchd » ou droit chemin est parfaitement défini.

Cette façon de voir, adaptée aux problèmes modernes, est tout à fait celle d'*al-Amal*. La tradition religieuse n'est donc point totalement écartée mais on cherche à l'utiliser à des fins de rénovation. On s'y réfère pour créer un climat de probité mentale et pour obtenir la rectitude des mœurs. Quand on parle de puritanisme maghrébin on a raison. Le mot « akhlâq » [mœurs] est aussi fréquent dans le langage politique que dans le langage religieux et l'Etat en tire parti. C'est ainsi que chaque journée de la radio débute par l'hymne national et la psalmodie du Coran; que M. Fâdil Ben Achour, Grand Mufti de Tunisie, est appelé à représenter souvent le Président dans les autres pays musulmans; qu'il a prononcé son discours sur « la religion, la science et les mœurs », à l'occasion de la Nuit du Destin (27 ramadan), au théâtre municipal de Tunis, devant M. Bourguiba et de nombreux personnages officiels (13/2 : texte); que les télégrammes de félicitations sont adressés au Président pour les fêtes religieuses comme pour les fêtes du Parti; que l'Etat participe activement à l'organisation du pèlerinage et que le secrétariat d'Etat aux affaires culturelles et à l'orientation a institué avec la Faculté de droit et de théologie de la Zitouna un stage de « tajwid » [orthoépée du Coran] et de récitation de la « qissa du mawlid » [récit de la naissance du Prophète], selon la manière proprement tunisienne (15/4).

Dans *al-Amal*: « L'eau, qu'est-ce que c'est? C'est la vie! », article de documentation précédé d'un verset du Coran: « wa ja'alnâ mina-l-mâ'i koulla chay'in hayyoun » [Nous avons rendu toute chose vivante à partir de l'eau] (1/10). — Colloque de la ligue des enseignants sur le thème du dernier hadîth du Prophète: « Bou'ithtou li-outammima makârîma-l-akhlâq » [J'ai été appelé (par Allah) pour parachever la noblesse des mœurs] (6/2), avec une intervention de M. Fâdil Ben Achour à la troisième séance, à la Maison du théâtre (19/2). — Résultats du concours de tajwid en vue d'un stage de lecteurs du Coran (3/6).

Sur l'organisation du pèlerinage: Réunion des représentants de certains Secrétaires d'Etat pour l'organisation du pèlerinage aux Lieux Saints, dans le but d'assurer la tranquillité du pèlerin et l'unification de la caravane (22/2). — Communiqués de la marine (27/2, 5-7-8/3). — Communiqué sur l'organisation du pèlerinage (24/3). — Bourguiba reçoit la délégation officielle des pèlerins qui vont aux Lieux Saints (8/4). — Les pèlerins s'embarquent (9/4). — Les pèlerins tunisiens reviennent de Terre Sainte (16/5): [civisme de la délégation tunisienne à laquelle le Président avait déclaré que chaque pèlerin serait l'ambassadeur de son pays à l'étranger; succès de la vente des marchandises tunisiennes emmenées avec le bateau des pèlerins; contacts avec les responsables saoudiens. Manquants au retour: quatre morts des suites d'une maladie ancienne, deux morts dans un accident d'auto, un fou] (16/5). — Déclaration du Grand Mufti pour condamner une chaîne de lettres originaire de la Ville des Lumières (Médine) et annonçant la fin du monde (21/5).

L'expansion du Parti :

Il n'existe évidemment pas d'autre journal arabe qui puisse donner des renseignements aussi précis sur l'histoire du Parti et sur son devenir.

1964 est une date à retenir puisqu'on y a fêté, le 2 mars, le 30^{me} anniversaire du Néo-Destour; le 21 octobre, au 7^{me} congrès, la mutation en Parti dit « socialiste » destourien, et le 8 novembre, la victoire d'un parti unique aux élections (voir les numéros qui englobent ces dates).

Il est très intéressant de suivre au jour le jour les activités des cellules, la création et l'extension de nouvelles sections ainsi que leur coordination entre elles et leur pénétration dans tous les domaines et tous les milieux. On découvre ainsi l'étalement de leurs ramifications jusqu'aux derniers coins du territoire et la volonté du Parti de récupérer les forces vives du pays, qu'elles soient déjà organisées ou non.

On peut étudier la préparation de l'avenir dans les programmes de l'institut des cadres et des écoles qui en dérivent : toujours il y figure des exposés politiques. Le Parti dans l'Etat est puissant.

A propos des écoles de cadres : Inauguration des cours de l'institut des cadres par Bâhi Ladgham; texte du discours (21/2). — Inauguration de l'école des cadres de Kairouan (23/1), de Sousse (29/1), de Sfax (29/1), de Bizerte (30/1), de Nabeul (31/1), de Médenine et de Qasserine (25/2), d'une section à Mahdia (5/3).

Programme des activités de l'école permanente des cadres de la jeunesse destourienne à Bir el Bey : a) conférences, b) travail éducatif (26/1). — Programme de l'institut des cadres (du 24 au 29/2) par écoles : Sfax, Gabès, Sousse, Souk el-Arba, le Kef, Qasserine, Béja, Bizerte, Cap Bon, Kairouan. Liste des conférences et des conférenciers. — Programme d'écoles des cadres (15 et 31/3, 5 et 12/4, 3, 10, 17 et 24/5 etc.). — Discours d'Ahmed Ben Sâlah aux cadres du Sahel (24/3). — Colloque des cadres du Parti et de l'administration sur « la Coopérative », avec la participation de Abdelmajid Chakir et Ben Sâlah (21/3). — Fin du stage de l'école de formation rapide du Parti à Sousse (30/8).

La ligne du Parti est exposée quotidiennement et clairement dans deux chroniques de la « une », la première étant : « Risâlat *al-Amal* » [Message de l'Action] habituellement préparée par Habib Boula'ras, et la seconde : « Mâ'al-Ayyâm » [Au fil des jours], de Salaheddine Ben Hamida. Chacune d'elles dégage la leçon des déclarations des responsables ou bien de l'événement du jour. Les deux auteurs militent sur un ton différent : tandis que le premier raisonne, le second s'enthousiasme.

Boula'râs : Tunisie et France (18/2). — La Tunisie, la France et l'avenir (11/6). — Inde (4/6). — Nahda (5-6-7/6). Tunisie et coopération arabe (12/6). — L'ichtirâkiya de la terre (29/5). — Les cadres moyens nécessaires (6/5). — Baisse des prix, élévation du niveau de vie (25/6). — La jeunesse clé de la vie (2/7)...

Ben Hamida : La plus profonde foi dans le combat pour la vie (19/8). — Jour du Chef et du Peuple (2/10). — L'aube du succès (8/2). — A la fraternité africaine (1/4). — Nous avons tenu nos promesses envers nos martyrs. — Le rendez-vous attendu avec l'Algérie (7/4). — Salut à la jeunesse pour sa fête (2/7).

Chaque vague psychologique déferle sur le lecteur; sans tarder, les réponses affluent et la rédaction d'*al-Amal* y fait une sélection pour le Courrier des lecteurs. Il ne s'agit certes pas d'un courrier du cœur ou d'un coin du dilettante. C'est un courrier du citoyen qui discute des problèmes du pays dans une perspective politique. C'est là peut-être qu'on peut le mieux dégager la mutation du citoyen en militant.

Le combattant suprême Habib Bourguiba réalise pour son peuple ce que personne d'autre n'a réalisé depuis 83 ans (17/5). — Evacuation de Bizerte : victoire de l'arabisme (12/1). — Israël est vain. Quand prendra-t'il fin ? (13/2). — La femme est la fleur de la société (14/2). — Le progrès de la nation par le progrès des mœurs (16/2). — Le rôle de l'homme cultivé dans les pays sous-développés (26/2). — Crise de la jeunesse (29/2). — Il faut absolument que la raison l'emporte sur le sentiment (18/3). — Le sous-développement moral, voilà le cancer des nations (19/3). — Le niveau moral que nous voulons (26/3). — Nation et histoire (25/3). — A propos de l'enfant (28/3). — Planning familial ou limitation des naissances (18/2, 10/4, 16/5 etc.)...

Le Parti fait face à la crise de la jeunesse en s'offrant à l'encadrer, à combattre l'oisiveté ainsi que les influences politiques extérieures (comme celle des étudiants de France). Il fournit un effort extraordinaire pour répondre aux besoins des jeunes et canaliser leur action. On trouve d'innombrables articles sur ce sujet dans *al-Amal*.

Exemples : Voyage d'une semaine en Algérie de 86 représentants de la Jeunesse destourienne (paysans, ouvriers, fonctionnaires, étudiants, écoliers), auprès de la Jeunesse du Front de la Libération et sous la direction d'un membre du comité national de la jeunesse destourienne (5/1). — Inauguration de la première session de l'École de formation de la jeunesse destourienne : discours de T. Mhiri (14/1). — Congrès annuel des cadres de l'association pour les excursions d'été de la jeunesse à Radès (10/1). — Création de l'Union de la Jeunesse de Tunisie (7/2). — Fête culturelle de la jeunesse scolaire ; programme pour les différentes villes, du 19 au 22 mars (19/3). — Programme des colloques des Pionniers de la République pour tous les gouvernorats (27/3). — Habib Bourguiba Junior préside les stages préparatoires de scoutisme (27/3). — Discours de Bourguiba aux élèves des classes terminales de l'enseignement secondaire (27/3). — 1^{er} colloque de l'U.J.T. inauguré par Tayyeb Mhiri à la Marsa (5/4). — « L'Union de la jeunesse est l'étai de l'organisation socialiste destourienne » (Risâlat al-Amal 5/4). — Rencontre d'étudiants destouriens à Paris (14/4). — Les étudiants tunisiens en France (8/5). — Recommandations de Chakir au colloque national de la Jeunesse ouvrière (11/8). — Camps d'été (5/8). — 12^{me} congrès de l'U.G.E.T. (18/8). — Ben Ammâra : « Rôle de la jeunesse dans la réalisation du « socialisme » destourien » (30/8). — Le Parti offre à la jeunesse oisive une occasion de participer à la lutte pour la vie (30/8). — Festival de la jeunesse à Nabeul (9/9).

La volonté du Parti se dessine aussi nettement vis-à-vis de l'U.G.T.T. (18^{me} anniversaire : 21/1). Le but est d'intégrer l'action ouvrière dans la lutte du pays tout entier, dit M. Ben Hamida.

Dans *al-Amal*, le numéro du 1^{er} mai (7^e fête du travail), a un aspect normal. Il titre en rouge à la « une » : « Salut des combattants [du Néo-Destour] aux travailleurs pour leur fête, fête du peuple entier ». Cependant, le journal donne toute information nécessaire sur les préparatifs de la fête (29/4) et son programme (30/4) ; il présente un compte rendu du 1^{er} mai à Tunis (3/5) et en province (5/5) et donne le texte des discours prononcés au Palmarium (3/5).

Mais c'est clair : « Le socialisme destourien est une méthode politique et économique qui tue la lutte des classes ». (Conférence de Ferjâni Ben al-Hâjj Ammâr (31/1).

Aussi la commémoration du souvenir de Ferhat Hached est-elle dissociée des fêtes de l'U.G.T.T., le Président insiste-t-il pour faire entrer des jeunes

dans l'organisation syndicale, l'Etat construit-il des Maisons du Peuple — et *al-Amal* titre : « Les cercles administratifs de l'U.G.T.T. bénissent la révolution tunisienne menée par Bourguiba et invitent les travailleurs au combat pour le bien-être (10/5).

Liste des travailleurs qui recevront la médaille du Travail (30/4 au 1/5). — Séance du Palmarium : « Les travailleurs écoutent les discours des responsables du gouvernement, du parti et de l'union ». Moundhir Ben Ammâra : « La joie ne sera complète que lorsque sera réalisé l'emploi complet ». Habib Achoûr : « Main dans la main avec le Parti pour améliorer l'état du pays ». Mohammed Ben Ammâr : « Notre but : le travail contre le sous-développement » (3/5).

Appel du Bureau politique pour la commémoration du souvenir de Ferhat Hached (3/12). — Une page entière sur Ferhat Hached (5/12). — Le roi Hassan II à la tombe du disparu (6/12). — Commémoration en province (8/12). — Photos de Ferhat Hached à la session de 1952 du mouvement syndical mondial à Stockholm — publiées pour la première fois (9/12).

Restent à intégrer les femmes et les paysans.

Les premières sont appelées à militer à l'U.N.F.T. et leurs activités sont suivies dans *al-Amal* au même titre que celles des autres sections du Parti. Leur mouvement est vivace et elles militent en faveur de buts précis tels que l'égalité des salaires à travail égal. Le programme de la promotion sociale féminine est encore vaste en Tunisie mais le chemin déjà parcouru a permis de franchir de sérieuses étapes, notamment en ce qui concerne le statut personnel.

Interview de Râdia Haddâd : « L'Union des femmes créera en 1964 des centres sociaux à la campagne (1/1). — Activités de l'Union des femmes (14/1). — Commémoration du début de la lutte armée par l'U.N.F.T. (22/1). — La section de Bab el-Khadra de l'U.N.F.T. représentera la pièce « Ghasra wa ta'iddât » [Situation difficiles et dénouements] (17/1). — Ben Ammâra : Conférence aux cadres féminins sur l'ichtirâkiya destourienne (7/2). — Nouvelles sections de l'U.N.F.T. (12/2). — Délégation en visite en U.R.S.S. (17/5). — Colloque de deux jours à Sousse (20/5). — Fête de la Journée de la femme africaine (2/8). — Congrès des femmes africaines (8/8). — Journée de la femme (14/8).

Quant aux paysans, ils sont les destinataires d'une immense campagne d'explication car ils sont les premiers touchés par les modifications qu'implique le programme de l'ichtirâkiya. Jusqu'à présent en Tunisie on n'avait jamais mis à la base de l'agriculture les unités de production, les coopératives de service et les pionniers de la République; on travaillait une terre qu'on possédait ou qu'on ne possédait pas. Les rendements venaient du ciel.

On voit donc l'effort à fournir pour obtenir l'acquiescement du paysan — surtout du paysan propriétaire — à une politique socialisante entièrement conçue et imposée par des citadins. C'est une situation délicate, au moins sur le plan psychologique, et qui réclame vigilance et habileté de la part du Parti et de l'Etat.

Les pressions sont fortes et les rebiffades sévèrement réprimées.

La récupération des terres des colons étrangers a présenté un avantage particulier pour la Tunisie par le fait qu'elle a fourni un champ d'application idéal à la nouvelle méthode destourienne d'association dans le travail.

Exposé d'Abdelmajid Chakir au Conseil d'Etat sur le plan gouvernemental pour le relèvement agricole du Sahel (2/1). — Discours de Bourguiba à Zeramidine sur ce plan (3/1). — Décision d'envoyer cent stagiaires en Hollande pour l'apprentissage de l'élevage du bétail (12/1). — L'évolution du statut de l'agriculture dans les provinces du Centre et du Cap Bon (17/4). — Colloque de 29 Unités de production des gouvernorats de Tunis, Béja et Bizerte (18/4). — Expérience-pilote dans le gouvernorat de Sfax pour l'évolution de la forêt d'oliviers (22/4). — Assemblée générale de la coopérative centrale des paysans du Centre (10/5). — Loi de nationalisation (en caractères inhabituellement grands : 12/5). — Salim Karir al-Marzouqi : « Réussite de l'expérience du renouveau des terres « socialistes » dans le gouvernorat de Gafsa (13/5). — Discours historique de Bourguiba sur les phases de la question des terres (14/5). — « La loi de la tunisification des terres est l'exécution de la volonté du peuple. Les terres n'iront pas à des particuliers mais aux coopératives et aux municipalités (17/5). — Réforme révolutionnaire du statut des terres « socialistes » (avec carte) (19/5). — La jeunesse du Maghreb arabe étudiée à Casablanca les possibilités de réforme agraire (7/8). — Discours de Bâhi Ladgham sur les coopératives (21/8). — A. Ben Sâlah au Congrès national des coopératives agricoles (22/8). — Programme de formation de « khalâyâ' » [ruches] campagnardes pour les pionniers de la République dans les unités de production. Tableau (21/8). — Loi des coopératives agricoles (10/10). — Fête de l'arbre (22/11). — Après les désordres de Msaken : « Efforts accomplis dans le Sahel (19/12). — Discours de Bourguiba à Sousse (seule source dans *al-Amal* pour les détails de la manifestation de Msaken : 22/12). — Afflux de candidats coopérateurs et de télégrammes de soutien (23/12).

Mais laissons maintenant le souci de la formation politique pour nous occuper de l'information sur les problèmes du pays. On peut glaner beaucoup de renseignements précieux car ils sont, plus souvent que ne le laissent croire certains détracteurs de la presse arabe, recueillis à la source ou exposés par des connaisseurs.

Les questions sociales sont abordées de façon directe pour que le lecteur comprenne bien de quoi il s'agit et se sente engagé à y réfléchir personnellement. La famille est à l'avant-plan des préoccupations. On insiste sur le rôle et du père et de la mère en tant qu'éducateurs, on montre l'influence de la maison comme de l'école sur la formation de l'enfant.

Le planning familial reste toute l'année à l'ordre du jour; les naissances trop nombreuses sont dénoncées comme un danger, non seulement pour la mère et la famille mais encore pour l'Etat. Comme dit M. Bourguiba : « A vous de faire des enfants, à moi ensuite de les nourrir ! » (Discours de Sousse 22/12).

al-Amal propose même à ses lecteurs de verser au compte postal de la Sécurité sociale les aumônes qu'ils distribuent à quelques mendiants qui ont reparu à Tunis.

On réforme le statut personnel, les conditions d'emploi; on poursuit activement la formation professionnelle... Qu'en était-il de tout cela il y a quinze ans, quand des idées de ce genre étaient fatalement associées à « l'étranger » et considérées comme innovations blâmables ? Aujourd'hui, ces thèmes contemporains ont pénétré les bastions arabes dits traditionnels. Et en ce qui concerne les possibilités offertes officiellement par l'Etat au couple pour qu'il organise son destin lui-même, la Tunisie est en avance sur la France.

Campagne contre la tuberculose (4/1); contre la poliomyélite; contre les mouches. — Une nouvelle réforme [le plein temps] relèvera le niveau de la médecine

et la valeur des soins en Tunisie (31/3). — Campagne contre l'analphabétisme (15/4, 15/11). — Le Centre de formation professionnelle des assistantes sociales (20/5). — Conférence de presse de Hâdi Khafacha, Secrétaire d'Etat à la justice, sur l'aménagement du code du statut personnel (1/5). — Réforme de l'emploi (26/3, 3-4-5-8/4). — Les bureaux d'enregistrement des noms de famille sont ouverts jouer et nuit dans Tunis et la banlieue (17/1). — Abderrahmân al-Sâhili : « Rôle de la maison et de l'école dans l'éducation de l'enfant (6/2). — Ouverture du colloque sur le planning familial. Campagne d'éducation sexuelle (23/1). — Interview du célèbre savant Alfred Sauvy (6/5). — Abdelmajid Razqallah : « Limitation des naissances ou prospérité économique » (25/1). — « Avoir beaucoup d'enfants, voilà la cause de l'augmentation du nombre des difformités, de l'accouchement avant terme, du grand nombre des drames dans les familles nombreuses ». — « Est-ce cela le bonheur ? » : commentaire d'une photo de triplés (25/9).

Quant aux problèmes économiques, le but est de les exposer simplement. On documente le lecteur sur les possibilités du pays, les études des techniciens et l'effort du gouvernement qui doit trouver, en plus d'aides financières nouvelles, des ressources naturelles et des débouchés. En attendant le rendement du pétrole, il faut songer à capter d'autres sources d'énergie, à aménager le territoire. Mais surtout, il faut chercher à augmenter la production. D'où les leçons de civisme, de sérieux et d'application dans le travail qu'on tente si bien d'inculquer.

Magasin-pilote de coopérative (29/3). — Deuxième séance de travail à la présidence pour la solution des problèmes économiques du Sud (18/4). — Accords avec Renault-Saviem pour la construction d'autos en Tunisie (24/1). — Ahmed Ben Sâlah expose aux commerçants du textile les buts de la réforme révolutionnaire : le contrôle des prix sera au début une opération riche d'enseignements (7/7). — Inauguration de l'Institut Ali Bach Hanba (25/4).

Le pétrole dans les pays arabes (18/8) (4/10). — Recherche du pétrole dans le Cap Bon (6/10). — Prospection et exploitation du pétrole en Tunisie (7/10).

Projets pour la pêche : un radar, deux écoles (à Sousse et Qelibia), 60 magasins pour la vente (23/2). — Fin du colloque sur la pêche (17/3). — Le Bureau national de pêche maritime (29/4). — Le manque de poisson sur les marchés de la capitale est-il dû à l'exportation, ou à la difficulté de la vente à l'intérieur du pays, ou à quelque chose d'autre ? (8/9). — Ile de Zembra, centre international de pêche (15/9). Voyage du premier bateau tunisien « le Tabarqa », qui emporte des produits tunisiens vers l'Arabie saoudite (13/3).

Chasse : dernier lion tué en Tunisie en 1891 (13/9).

Réunion provinciale pour l'étude des eaux de surface (16/9). — Séminaire d'étude des bassins artésiens (15/5).

Nous donnerons quelques titres d'articles de fond pour montrer leur grande variété. On remarquera que lorsque les articles sont signés, les auteurs ont des noms connus.

Tahâma Hamza : « Les forêts tunisiennes » (2/2 etc.). — Jaleddine al-Dâmirjî : « Projets d'industrialisation : la région de Bizerte centre de rayonnement (19/7). — « Usine de tracteurs » (21/7). — « Chaussures » (23/9). — « Qelibia et sa part dans le développement local » (6/3). — « La Société maritime de Tunisie » (26/4). — Filature et tissage (9 articles du 22/5 au 2/6). — L'effort pour l'irrigation des régions sahariennes (30-31/1). — Mines de fer (11/1), de mercure (10/1), de plomb (15/1). — La formation professionnelle (8-9/5). — Notre révolution contre le sous-développement : la réforme de la base (du 15 au 25/4). — al-Hammâmi : Congrès des experts arabes des affaires sociales (25/7). — Le statut immobilier dans le droit comparé (9 articles du 10/1 au 27/3). — Ahmad

al-Karfâ'i : Les industries chimiques du Maghreb (4 art. 25-28/6). — L'artisanat en Tunisie (6 art. du 19 au 28/2). — Habib al-Qalmâmi : Le trésor national des eaux minérales. — Abdelmajid Razqallah : Les Nations Unies (5-6/2). — La médecine au service de la société (8/4). — Mahmoud al-Ma'mou'ri : Problèmes actuels : le combat pour la paix [Désarmement] (12-14/2). — Salim Karir al-Marzoûqi : Projet de revivification de 54 ha de terre à Gafsa (28/2). — Les principes de la nationalité (Tribunal correctionnel) (5-6/5).

L'université tunisienne et la recherche scientifique en Afrique (4/8). — Importance de la fabrication de vapeurs à Bizerte (8/8). — La flotte tunisienne (10/4). — Bilan 63 (27/6). — Société tunisienne de banque (5 art. 1-5/7). — Garde nationale (31/3 ... 1-10/4). — Délinquance (9/12). — Organisation des prisons (4/6).

Pages de notre histoire : Tunisie préhistorique (30/4); Carthage (1/5); Les Romains (5/5); Musées (6/5); Raqqâda (7/5). — Les ruines de Tunisie (27/6). — L'urbanisation moderne et la vieille ville de Tunis : étude des meilleures possibilités d'aménagement de la capitale; des architectes bulgares sont chargés d'études artistiques (12/6).

Malte indépendante après 164 ans de colonisation britannique (24/9). — Lumières sur la situation coloniale portugaise (11/6). — Les étapes de la colonisation des terres en Tunisie par les Français, d'après la revue française «*Tunisie*», Paris, 1947, (9/5). — Accaparement des terres au profit des colons français et des sociétés françaises; document d'archives de 1928 (12/5). — Comment la France a-t-elle occupé la Tunisie : Signature du traité du Bardo le 12 mai 1881 (12/5). — Les grandes sociétés coloniales (13-14-15/5). — Les musulmans noirs [Black Moslems] d'Amérique (29/4).

Nous en venons à l'information culturelle.

Bien qu'elle n'occupe pas, elle non plus, une place excessive dans le journal, elle mérite qu'on lui accorde une grande attention et qu'on l'analyse avec soin.

La possibilité d'accéder à la culture est un noble souci des Tunisiens et tout ce qui est en train de s'organiser touchant ce domaine paraît plein de vigueur et de vie. On peut être sûr qu'en dehors de ce qui a déjà été édité, des œuvres de valeur sont nées ou sont en voie d'élaboration depuis l'indépendance : il suffit pour cela de relever les promesses contenues dans des revues telles que «*al-Fikr*» [La pensée], «*Hawliyyât al-Jâmi'at al-tou'nousiyya*» [Annales de l'université de Tunis], «*al-Majallat al-zaytoûniyya*» [Revue de l'université de la Zitouna], «*al-Masrah*» [Le Théâtre], «*al-Idhâ'a*» [La radio], etc...

Mais les mécanismes de l'organisation ne sont pas encore suffisamment souples et efficaces pour que les œuvres naissent facilement. L'on se trouve devant une situation pleine de fluidité où tout est en devenir et, on peut le dire, en progrès. Les manifestations culturelles ont un large public, mais on ne songe pas toujours à les enregistrer. De sorte que la culture nouvelle s'offre sous des aspects audio-visuels et que la forme orale l'emporte pour le moment sur la forme écrite : est-ce un mal en cette période juvénile ?

Des foyers de rayonnement existent partout dans le pays mais il est évident qu'ils sont plus nombreux dans les villes et dans la capitale. En dehors des écoles et des universités, les missions culturelles, les maisons de la culture, les centres de la jeunesse... attirent un public populaire où garçons et filles se retrouvent ensemble car ces hauts lieux de l'esprit sont souvent considérés par les parents comme des endroits recommandables pour

leurs filles. Y viennent aussi des adultes des classes moyennes et l'élite. Quel plaisir de voir des bibliothèques assidûment fréquentées, des maisons de la culture jamais désertes, des réunions allègrement suivies !

Quelques textes de conférences et d'interviews donnés par *al-Amal* : Moh. al-Sayyâh : « Tunisie et Afrique » au comité culturel de Medjaz al-Bab (7/5). — Moh. Harzallah, professeur au lycée de Monastir : « Le socialisme dans l'islam », conférence organisée à la grande mosquée de Sousse par le comité culturel local pour l'anniversaire de la révélation du Coran (28/1). — Mahmoud Mes'adi : La mission de l'enseignement et l'éducation morale » (31/1) Moh. al-Arabi Samâdih, juge et poète, secrétaire générale de la Ligue de la nouvelle plume : « La différence entre la loi et la psychologie (16/5). — Hâdi Nouïra : « Le Maghreb arabe et le marché commun européen », au cercle des étudiants (9/1). — Abdelmajid Razqallah, délégué tunisien aux Nations Unies, « Nations Unies et décolonisation », conférence faite à la section de l'enseignement secondaire à Sousse (18/1). — Moh. Senoussi, conseiller juridique du gouvernement, « Le fonctionnaire, la société et l'ichtîrâkiya destourienne », pour les cadres du parti, au comité de coordination du Parti de Tunis et environs (25/1). — Liste des conférences juridiques du Secrétariat d'Etat à la justice pour 1964, jusqu'au 31 juillet (21/1). — Farhât Dachraoui : « Les commencements de la prédication ismaélienne des Fatimides en Tunisie (Ifriqiya) au début du IV/X^e s., au xxv^e congrès international des orientalistes à New-Delhi (12/1).

Interview de Jacques Berque à Tunis (en arabe) (28/3); de Moh. al-Jafrî, chef du parti de la Ligue de l'Arabie du Sud (5/4); de l'émir Fayçal (9/4); de Kamâl al-Tarzi, à son retour du congrès des recherches islamiques au Caire (avec Fâdil Ben Achoûr et Habîb Nouïra) (28/3); du poète Ja'far Majid par Hâdi Nou'mân, lui-même poète (29/12, 5/1).

Nous voudrions insister sur une forme particulière de rencontre culturelle qui est l'héritière d'une antique tradition arabe et qui s'appelle « al-amsiya » [la soirée]; en fait, elle remonte au « samar » [veillée], habitude immémoriale de la civilisation musulmane. La veillée qui a réuni à l'origine les coureurs de désert autour du feu du soir a rassemblé ensuite les beaux esprits qui désiraient deviser d'« adab » ou culture générale. Aujourd'hui, à Tunis, il y a des veillées poétiques et des veillées morales, des soirées juridiques et des soirées historiques...

Assister à une veillée poétique laisse un vif souvenir, à la fois de recueillement, de fraternité et de souffle inspiré qui passe au milieu des soupirs de l'assistance. C'est à notre avis une des formes les plus classiques de la renaissance tunisienne.

Certaines de ces veillées sont organisées par des clubs tels que le « Club Aboûl-Qâsim Châbbi » ou « la Ligue de la nouvelle plume ». Citons aussi le « Club national des femmes », « l'Union des auteurs » et le « Club des Langues ». Il y a des séances organisées à Sousse, Sfax, Kairouan, etc.

Exemples : Soirée poétique à la maison de la culture de Tunis : le grand poète Nizâr Qabbâni, maître de l'Ecole moderne (12/5). — Râbitat al-qalam al-jadid [Ligue de la nouvelle plume] : En souvenir d'al-Aqqâd, à la maison du théâtre. Club national des femmes : Soirée poétique sur Châbbi (4/12). — Colloque sur le théâtre (six rencontres en une semaine; intervention de Ch. Qliby. — Sujets abordés : aspects du sous-développement du théâtre tunisien; expansion du mouvement théâtral; moyens de réaliser une renaissance; activité théâtrale; langue de composition; traduction et emprunt (24/5) etc.).

Au Club Châbbi : La législation et les requêtes de la société (7 art. en avril). — La mission de l'homme cultivé dans les pays sous-développés (12 art. du 26/1

au 19/2 donnant les interventions de Chedli Qliby et de Mahmoud Mes'adi. — Soirée poétique (18/2). — Conférence du Dr. Moh. Mandoûr, critique littéraire théâtral égyptien : « Le théâtre arabe » (25/11).

al-Amal contribue pour sa part au mouvement en réservant une page chaque semaine pendant presque toute l'année, soit à la vulgarisation scientifique — sous le titre « al-ilm wa-l-ma'rifa » [Science et connaissance] — soit à la culture littéraire générale, sous le titre de « al-thaqâfa » [La culture].

On s'est adressé surtout aux médecins, aux techniciens et à la presse étrangère pour les articles scientifiques. On s'est nécessairement cantonné à un niveau très général. Mais parmi d'autres détails, on peut glaner par exemple la manière dont on écrit actuellement les soustractions dans un texte arabe. Les nombres se lisent dans le même sens que les nôtres — on a abandonné les « faux » chiffres arabes pour reprendre les « vrais » que nous employons aussi — mais on lit l'opération de droite à gauche. Ex. : h 257 500 = h 222 500 — h 480 000 équivaut à 480 000 ha — 222 500 ha = 257 500 ha (19/12).

Comment naquit la vie ? [Par de petites créatures dans la mer] (29/3). — L'institut national de recherche agronomique (1/4). — Le Sahara (12/4). — Les chiffres arabes (26/4, 3/5). — Le monde célèbre l'anniversaire de Galilée, tiré de « Arâ al-Youneskou » [Opinions de l'UNESCO] (22/5). — La recherche scientifique et son avenir en Tunisie (18/6). — Restauration de la mosquée Oubayd Allah al-Mahdi à Mahdia, article de Abdelhafiz Bourâoua (17/6). — Lutte contre la faim (28/6). — Planning de la nourriture des adultes (5/7). — Ibn Sina (27/9).

« al-Thaqâfa », c'est bien autre chose. La culture littéraire générale a gardé son renom et bien des lettrés tiennent d'autant plus à la formation d'« honnête homme » qu'ils commencent à se sentir envahis par les techniciens promus à l'étranger.

Cette page d'*al-Amal* a ses propres rubriques régulièrement suivies. Ce sont : « Qawl wa ray » [Mots et opinions], choix de pensées prises presque uniquement chez des auteurs arabes; la rubrique de Hâdi Nou'mân qui milite pour une littérature engagée au service du peuple; des récits qui laissent deviner certaines tendances de la littérature de demain; de très nombreuses poésies; des études et des critiques se rapportant notamment à des auteurs classiques tunisiens; enfin, de temps à autre, « Kayfa aqoulou ? » [Comment dire ?], extraits d'un lexique en préparation. L'auteur, Tâhir Khmîri, propose l'emploi de certains mots arabes pour traduire des expressions françaises ou anglaises; il justifie son choix par des exemples tirés de la littérature classique, ce qui est très important car la pureté de la langue est sauvegardée de cette manière ainsi que sa continuité.

Qawl wa ray : Bourguiba (26/7, 22/8, 3/10). — Muh. al-Aroûsi al-Matwi (8/8). — Tawfiq al-Hakim (29/8). — Ibn Khaldoun (5/9). — Taha Husayn (12/9). — Khâlid Muh. Khâlid (26/9). — Ahmad Amin (18/4, 16/5). — Ahmad Hasan Al-Zayyat (30/5). — Salâma Moûsa (20/6). — Abdalwahhâb al-Bayâti (4/7). — J.-P. Sartre (25/4). — al-Aqqâd (9/5). — Jabrân Khalil Jabrân (11/4). — Ben Abi al-Diâf (8/2).

Hâdi Nou'mân : Petite et grande littérature (7/3). — Nous proclamons l'engagement (14/3). — Le livre, la revue ou le journal (4/4). — Nous avons nationa-

lisé la terre : il faut une culture de masse (16/5). — Terre et littérature (23/5). — Poésie officielle : enregistrement sur de l'or (6/6). — Comment susciter une critique littéraire (13/6). — Les gens cultivés doivent servir l'ichtirâkiya (1/8). — La culture : interaction et association [ichtirâk] (8/8). — La culture et la femme tunisienne (22/8). — La littérature est la fertilité de la vie (5/9). — Culture et éducation sociale (12/9).

Quelques noms d'auteurs de récits : Abdelwâhid Ibrâhîm (26/7). — Mahmoud Bouhoûla (5/1) (1/8). — Mouhsin Hajji. — Muh. al-Naqâti (3-10). — Jâbir al-Jâbirî (11/4). — Mouhsin al-Tâhirî (4/7). — Azzeddin al-Madani.

Études et critiques (dont quelques-unes débordent du cadre de la page réservée à « al-thaqâfa ») : Rachîd al-Dhawâdi : Impressions sur le livre d'al-Housrî (26/7). — Grands hommes de la littérature tunisienne : al-Bachîr al-Foûtî (1/8), (8/8), Muh. Boucharbîya (29/8), (5/9), (19/9), Châdhli Khaznadâr et autres lettrés tunisiens (8/2). — La poésie de Khaznadâr dans la balance (29/2), (7/3). — Le mufti poète : Idris al-Charif (18/4).

Rafiq al-Khoûri : Aboû-l-Hasan al-Housrî al-Qayrawâni (11/1). — Crise de la poésie moderne (12/9). — Muh. Karrou : 30^{me} anniversaire de la mort de Châbbî (10/10). — Ghâzi comme je l'ai connu (30/5), (6/6).

Une page entière sur Abbâs al-Aqqâd, homme de lettres mort à Tunis le 11/3 (22/4). — Aboû Moundhir : Mort de Abbâs Mahmoûd al-Aqqâd (14/3). — As'adeddin al-Zâhir, attaché culturel de la R.A.U. : En souvenir d'al-Aqqâd (6/6). — Livre de Muh. al-Marzoûqi et al-Jaylâni ibn al-Hâjj Yahia sur Aboû-l-Hoûsayn al-Housrî al-Qayrawâni (8/2), (22/2). — al-Châdhli Bouyahia : Communication sur le rôle décisif d'al-Housrî dans l'essor de la littérature en occident musulman aux v^e et vi^e siècles., au XXVI^e Congrès international des orientalistes de New-Delhi (23/5).

« Aradnâ-l-hayât » [Nous avons voulu la vie], recueil de contes patriotiques (23/5). — Après sa parution : Muh. al-Sâlah al-Jâbirî : Appel au réalisme (20/6). — Réponse de N. Thâmir : Le réalisme dans la littérature (4/7).

al-Jaylâni ibn al-Hâjj Yahia, directeur des bibliothèques publiques : Rôle de la bibliothèque publique dans la diffusion de la formation culturelle (4 art. du 25/4 au 23/5). — « Sîr Nabîla » [Le secret de Nabîla], roman social de Mahmoûd Bouhoûla (qui a publié des extraits de contes dans *al-Amal* en 62 et 63). — Mahmoûd Bouhoûla : Le roman est un aliment complet pour l'enfant (23/5). Aliâs al-Dirî : Etapes du roman arabe (5/1). — al-Bachîr al-Talmoûdi : Le roman tunisien (12/1). — Muh. Ali ibn al-Moukhtâr : Littérature hindoue et psychologie (25/4). — Littérature et analyse psychologique (14/3). — Notre politique réclame l'engagement (28/3). — Muh. al-Sa'iri : Engagement ou responsabilité en littérature (21/3). — Muh. Mandoûr : Fonction et méthodes de la critique littéraire et artistique (29/11).

Texte d'une courte pièce de Chawih ibn Faraj : Le traité du Bardo (3/10).

Le purisme classique se mêle aux tendances modernes en un mouvement profond qui ne peut rester stérile, d'autant plus qu'il s'enrichit sans cesse des apports des cultures étrangères.

Prenons comme exemple de la tendance classique les deux savoureuses chroniques signées « M. Kh. » (Moustafa Khrayyef ?) : « Qatâif min al-tâif » [Cueillettes du badaud] et « Nahnou namchi » [Le chemin que nous prenons]. L'auteur y déclare avec humour qu'il ne sait rien faire dans la vie, qu'il n'a pas de charges familiales, qu'il n'est spécialiste de rien mais que cela ne doit pas l'empêcher d'avoir quand même le droit de dire ce qu'il pense de tout ce qu'il voit. Et c'est ce qu'il fait, dans un style où l'on retrouve exactement la langue et le charme des textes d'abab d'autrefois tant son esprit est allègre, ses références aux débuts de l'Islam vivantes et sa forme souple. Il ne s'agit pas là d'anachronisme; cette manière d'écrire l'arabe n'est jamais morte, pourquoi mourrait-elle ?

Le goût pour les études historiques illustrerait plutôt le choix de la méthode moderne pour comprendre le passé. Le Président Bourguiba a déclaré le 13 mars aux jeunes historiens : « Notre connaissance de l'histoire consolide les bases de notre nationalité originelle ... » Voilà la mode lancée. Et l'œuvre de M. Ben Abi al-Diâf (« Ithâf ahl al-zamân bi akhbâr mouloûk Tounis wa 'ahd al-amân » [Chronique des rois de Tunis et de l'époque du protectorat]) peut paraître en sept volumes, ils seront bientôt épuisés. Alors *al-Amal* vient à la rescousse en la publiant en feuilleton !

Cependant le lancinant retour du problème de l'engagement politique, social et littéraire est une préoccupation contemporaine. Soulignons l'exemple de la place qu'a offerte *al-Amal* en ses pages à des professeurs de l'Université de Tunis et à d'autres personnes pour qu'ils analysent le refus du prix Nobel par Sartre. On lira deux pages entières et serrées de réflexion sur les raisons profondes de ce choix; hommage est rendu, à la quasi majorité, à la probité de cet engagement (30 et 31/12).

Sur l'histoire : Ahmed Ben Abi al-Diâf, historien révolutionnaire et qui touche au but (23/9). — Centenaire de la révolte de Ali Ben Ghadhâhoum (1864), (articles du 25/3 au 10/4).

Ayons garde encore d'omettre la place éminente de la poésie, même dans les pages d'un journal populaire. Là encore c'est le goût musulman classique que nous retrouvons. Il ne faut pas croire pour autant que la poésie soit un genre désuet : certaines campagnes nationalistes ont eu recours à elle avant toute chose pour entretenir la flamme populaire et propager les mots d'ordre; c'est le cas, entre autres, de la Libye au moment de son opposition aux Italiens. Ses grand poètes étaient alors connus par cœur par des légions d'« analphabètes ».

Poésie classique à la forme élaborée, au vocabulaire riche, à la résonance profonde : image fidèle des seize modèles antéislamiques, basée comme eux et à travers les siècles sur des schémas rythmiques immuables avec la rime unique, parfois sur mille vers !...

poésie nouvelle qui veut faire craquer les vieux cadres, libérer l'inspiration et la forme ...

ou bien enfin poésie populaire en couplets, « melhoun » chanté sur des rythmes qui lui sont propres avec accompagnement de luth ...

la poésie illustre tout, exprime tout, même — au milieu de l'appréciation générale — la louange officielle si décriée chez nous, là-bas d'une vitalité en plein élan.

Genre classique : « Itâb » [Reproches], de Abdelqâdir Ben Nasr (25/2). — Politique : « Falastîn » [Palestine], de Hamâdi al-Dridî (22/2). — Élégie : Poème d'un koweïtien pour le 30^e anniversaire de la mort de Châbbî (8/10).

Veillée poétique à Tozeur, berceau de Châbbî, organisée par le comité culturel et la Ligue de la nouvelle plume, avec la collaboration de Moufdî Zakaria, poète révolutionnaire algérien, et du Dr. Wâil al-Joundî, poète syrien; choix d'œuvres de poètes de l'oasis et poèmes de Mounawwar Samâdîh (31/10). — Colloque de poètes de « melhoûn » à Soussse (6/9). — Premier festival de poètes de « melhoûn » à Gabès (23/9). — Fête d'artistes locaux à Menzel Temîm; le poète : Moukhtâr Khachîcha, le chanteur : Châdhli Anwâr, le musicien : Yûsuf Tmîmî (30/8).

Poésie de circonstance : A Zeramdine, « melhoûn » au micro du meeting populaire présidé par Bourguiba (4/1). — Deux poèmes récités à Bourguiba à l'occasion du mawlid à Mahdia : « Atânâ-l-ichtirâkiya » [L'ichtirâkiya nous est venue], et « Tahiyat al-Mahdiya » [Salut de Mahdia] (24/7). — Une page entière de poèmes pour l'anniversaire de Bourguiba (5/8). — Une demi-page pour la visite de Hassan II (13/12). — Concours organisé par le comité culturel de Sousse demandant un article ou un poème classique ou de « melhoûn » sur la fête de l'indépendance (7/2). — Moufdi Zakaria compose pour le congrès de Bizerte un hymne qui sera chanté par Fathiya Khayri s'accompagnant au luth : trois couplets de huit vers, a) en dî, b) en nî, c) en nâ.

Poésie nouvelle : Qui est Nizâr Qabbâni ? [c'est le chef de l'école poétique moderne de Damas] (13/5).

Abou Qaboûs interroge al-Maydâni Ben Sâlah, le poète de l'engagement (12/9). — Chawqî et Abdelwahhâb (14/11)...

Ce long inventaire d'*al-Amal* ne pourra prendre fin sans la page quasi quotidienne des spectacles. Ce mot « spectacle » engendre facilement l'idée de la distraction de bon — ou de mauvais — goût, du délassement sans suite. Ce n'est pas ainsi qu'on l'entend au Secrétariat d'Etat aux affaires culturelles qui préfère que le théâtre, la musique et le folklore jouent le rôle d'éducateurs des masses et donnent aux Tunisiens le sens de la richesse culturelle en même temps que le goût d'en approfondir la valeur.

En ce qui concerne le théâtre, le Président Bourguiba a opté dans son discours du 7 novembre 1962 pour « le théâtre au service du peuple ». Cette leçon a été suivie et on constate que, sauf exception, les pièces ont été choisies en fonction de leur portée sur le public tunisien ordinaire. Ce qui ne veut pas dire qu'elles sont de bas niveau, au contraire.

Le répertoire des pièces arabes s'accroît dans son ensemble, mais lentement. Les créations tunisiennes sont encore rares. Aussi a-t-on recours aux adaptations. On joue, en costumes tunisiens de tous les jours, « al-Bakhîl » [L'Avare], « Madrasat al-nisâ » [L'Ecole des femmes] ou « al-Hazzâra » [Les Rustres], (de Goldoni). Beaucoup de tunisois et de tunisoises réagissent comme si Molière était des leurs car les situations qu'il met en scène les concernent encore directement. On donne aussi l'excellente version du « Caligula » de Camus par Hassan Zmerli, celle de « Atîl » [Othello], le héros maure de Shakespeare, celle de « Antiquân » [Antigone], de Sophocle par Joudi et Samoud — mais dans cette dernière pièce on insiste sur le côté grec ancien des décors et des costumes, afin de dépayser le spectateur et de l'initier, par delà ses problèmes personnels, à l'universalité du drame (genre inconnu dans la littérature classique arabe).

On joue aussi des pièces égyptiennes comme « Ahl al-kahf » [Les gens de la caverne], de Tawfiq al-Hakîm, des pièces de théâtre engagé ou moderne, des comédies en dialecte tunisien — et naturellement des amateurs s'essayaient partout à les jouer.

Mais il existe une école de théâtre, où les études sont sanctionnées par un diplôme officiel — et des troupes officielles. Le recrutement des actrices est encore difficile.

On a construit en 1964 le merveilleux théâtre d'été d'Hammamet, dépouillé comme le T.N.P., circulaire comme le théâtre de Stratford-on-Avon.

On peut dire qu'une bonne structure matérielle est en place. Reste à attendre les œuvres.

Théâtre d'été d'Hammamet (23/5), photo (29/7), événement artistique mondial (12/8). — Exposition Shakespeare à la maison de la culture (fin av.). — Inauguration de la maison du théâtre à Tunis (25/1). — Festival du théâtre du grand Maghreb arabe au ribât de Monastir (23/8). — Colloque sur le théâtre maghrébin à Radès (17/9).

« al-Ayn bil-ayn » [Œil pour œil], adaptation par Zmerli d'une des trois dernières pièces de Shakespeare peu connues en France, avec une mise en scène symbolique de Ali Ben Ayyâd (19/11). — « Atîl » [Othello], adaptation de Bachir al-Mutahanna, représenté au théâtre d'été devant Bourguiba (1/8). — Louange des critiques parisiens pour « Atîl » (8/8). — S. Qatâya : « al-Bakhîl » [L'avare] et le problème de l'adaptation dans le théâtre arabe (26/12). — « Madrasat al-nisâ » [L'école des femmes], trente représentations déjà (29/1). — Pour la semaine du théâtre : « Kâsimoudou » [Quasimodo], par la troupe du théâtre populaire; déjà représenté en 1945 et 1959; scènes d'église (28/11). — « al-Kallou min Aychoucha », d'après « Le médecin malgré lui ». Mise en scène de Ali Ben Ayyâd, adaptation en dialecte de Muh. al-Aqartî (10-11/1). — Ahmad Harzallah : Pourquoi Antigone ? (13/3). — « al-Jamal dahika dahkatan » [Le chameau se mit à rire], de Abdelazîz al-Arouî, joué par la troupe du théâtre populaire (29/11). — « Le meurtrier d'Husayn ou le problème de l'homme moderne en Orient, pièce préparée par Muh. Aziza pour le théâtre d'Hammamet (29/8). — Théâtre engagé de Ben l'arbi, Hâjj Isma'îl, Tayyeb Sadiq (11/9).

Le théâtre tunisien : aspects de son sous-développement (10 art. du 26/5 au 10/6; intervention de Ch. Qliby (les 26 et 27/5). — Dans l'attente d'un théâtre itinérant (5/4). — Où est l'histoire de notre théâtre ? (10/4). — Dans l'attente d'une étude générale du théâtre (25/3). — Jeu théâtral et rôles bédouins : attention ! l'habit ne fait pas tout, il faut surveiller la prononciation (13/9). — Atelier de confection de vêtements et d'accessoires historiques (15/4).

Lorsqu'il s'agit de musique, on peut parler de l'engouement et même de la passion du public, principalement pour la renaissance du « maloûf ».

Le « maloûf » est héritier de la musique orientale telle qu'on la pratiquait à Bagdad au temps de Haroûn al-Rachîd. Ziriyâb, célèbre musicien iraquien du VIII^e siècle, résolut de gagner l'Espagne musulmane après un court séjour en Tunisie. Il lança la mode orientale à Cordoue et c'est là qu'il décida d'ajouter une cinquième corde au luth qui jusqu'alors n'en comportait que quatre. (Le luth tunisien n'en a toujours que quatre.)

Une tradition musicale est ainsi née en Andalousie musulmane et c'est elle que les émigrés maures ont fait essayer beaucoup plus tard dans les points d'Afrique du Nord où ils ont trouvé refuge — notamment en Tunisie.

Jamais cette tradition ne s'est éteinte dans le peuple. Mais on a pu craindre — et même constater — la contamination de la musique occidentale notamment par l'implantation d'une musique orientale moderne très appauvrie ou par l'emploi de gammes et d'instruments inadéquats. On doit à l'initiative du conservatoire de la Rachîdiyya de Tunis, créé en 1932 au Caire, et à celle de l'institut national de musique, de danse et des arts populaires dirigé par M. Salah al-Mahdi, d'avoir sauvegardé la pureté du « maloûf » et d'avoir pensé à lui donner les assises et la sûreté d'interprétation des autres musiques classiques.

Il y a eu pour cela des enquêtes dans les provinces afin d'inventorier le répertoire et les instruments anciens; on a encouragé la formation d'orchestres locaux et organisé des colloques locaux et interrégionaux pour comparer

les enregistrements. On a décidé également de fixer cette musique dans l'écriture solfiée internationale (orientée de gauche à droite malgré les difficultés de lecture que cela peut faire naître chez un arobophone — surtout pour le texte des paroles), ceci pour permettre de fixer les « maqâmât » [échelles d'intervalles], les « awzân » [rythmes] et la facture des instruments. Le corpus entier du « maloûf » tunisien est en cours d'édition. On n'a pas oublié la création d'une coopérative des instruments de musique pour que tout le monde les trouve tous au même prix. Parallèlement, on a tenu en 1964 le premier colloque du grand Maghreb pour pouvoir établir clairement la distinction entre maloûf, musique bédouine, melhoûn et musique de cuivres. La Tunisie a participé aux colloques internationaux de musique arabe et elle prépare en ce moment un musée d'instruments orientaux — pas seulement arabes.

Peut-être est-il utile de mentionner ici qu'il existe une Faculté de musique orientale à Berlin, dont M. Daniélou, le musicologue de l'Inde est l'administrateur.

Notons que la musique classique occidentale est encore peu connue mais que le jazz a des amateurs juvéniles : le 2^e festival international de jazz s'est tenu à Carthage « bayna al-atlâl » c'est-à-dire « dans les ruines » des thermes romains d'Antonin (11-8).

Concerts de la troupe de la Rachîdiyya (25/1). — Congrès de musique arabe au Caire (22 et 27/2). — La semaine artistique de Tozeur a repris le travail du congrès de Tabarqa avec de vieux chanteurs du Kef, de Msaken et de Libye; comparaison avec les textes de la Rachîdiyya (9/1). — Colloque historique du « maloûf » en Tunisie; réunion d'artistes du grand Maghreb pour la première fois (1/8). — Festival de Carthage. — Après ce colloque : fixation des « maqâmât » et « awzân » du maloûf en Algérie et en Libye décidée; constitution d'un comité permanent qui continue les travaux à Tunis (24/9). — Colloques de littérature populaire et de musique de cuivres à Gabès et Médenine (18/4). — Congrès international de musique arabe à Bagdad (27/12).

Comment le « maloûf » a pénétré en Tunisie : interview de Muh. al-Habîb, auteur de la notation solfiée (7/2). — Rôle de la musique andalouse au Maghreb (9/10). — Interview de Muh. Rayân, chef de la section musicale de la radio du Maroc : le « maloûf » est notre trésor commun (5/9). — Tawfiq Boughdir, reporter d'*al-Amâl* pour les spectacles : Introduction de la réglementation des instruments de musique tunisiens (18/4). — 62 fanfares participent au concours de musique de cuivre tunisienne (25/9). — Deux jeunes Tunisiennes font des études spécialisées de musique à Moscou (30/3). — Une étudiante tunisienne étudie la technique de la création d'un musée d'instruments (30/9). — Mise au concours par la municipalité de Qsar Hellal de la partition musicale du poème du prof. Ahmad Khayreddîn sur le passé politique de la ville et son essor industriel (11/6). — Bilan d'une année d'efforts de l'institut national de musique, de théâtre et de danse (30/4). — Création d'un diplôme de musique arabe (8/5). — Prix de 50 dinars pour la mise en musique solfiée du chant sur Bizerte qui a été primé. Dans le jury : Sâlah al-Mahdî (16/1). — Pourquoi les orientaux ne goûtent-ils pas la musique occidentale (26/2).

Le folklore a été découvert par les Tunisiens après l'indépendance. Il exerce sur eux un effet de surprise et de charme car ils ne se savaient sans doute pas si riches et si divers en coutumes et en costumes. Mais c'est une chose de participer de façon vivante à la vie traditionnelle et c'en est une autre de la monter en spectacle. La jeunesse qui la considère désormais

comme une résurgence ou une œuvre d'art accomplie sera coupée d'elle et la laissera s'éteindre.

On aime la danse en Tunisie et on raffole du chant.

L'organisation des danses folkloriques s'est inspirée des exemples étrangers car de nombreuses troupes — yougoslaves, chinoises, polonaises, marocaines etc. — viennent faire des tournées; on fait des recherches sur les pas et les mouvements caractéristiques de chaque région et un chorégraphe les regroupe à l'institut national de musique, de théâtre et de danse de Tunis pour la troupe nationale.

Nous avons vu que l'on crée un magasin d'accessoires et de costumes. En outre, une réserve de costumes anciens est en voie de formation, toujours au même institut, et l'élaboration d'un corpus du vêtement tunisien est confiée à des spécialistes bulgares.

Quant au chant, qui ne l'aime ? La radio diffuse tout le long du jour la psalmodie du Coran (selon la lecture agréée en Tunisie et qui remonte, disent les docteurs en théologie, à la révélation même), la mélodie bédouine, le melhoûn accompagné au luth, les chœurs à l'unisson des « noubas » [orchestres] du maloûf et les chansons modernes, importées ou non. Les plus grands artistes sont orientaux : Oumm Koulthoum, chanteuse, est libanaise; Abdelwahhâb, musicien, égyptien.

Festival de Carthage (du 25/6 au 4/7), au programme : la troupe nationale folklorique avec 40 exécutants. — « D'Aix à Carthage », article de critique littéraire de *l'Express* qui estime les deux festivals comparables (13/8). — Festival du tourisme à Monastir : danses et chants du Kef, Bizerte, Cap Bon (12/8). — Groupes locaux : Béja (16/5). — Kairouan (9/8). — Sfax, Sousse, Bizerte (14/8). — Trente jeunes filles de Tabarqa participent à la fête du corail (17/5).

Rencontre de la chanson tunisienne inaugurée par Ch. Qliby (19/4).

Le cinéma est considéré comme un moyen éducatif dont l'Etat se veut responsable. Beaucoup d'efforts sont accomplis pour présenter des films de qualité et les rendre accessibles à toutes les bourses. On projette des films égyptiens, libanais... ainsi que de récents courts métrages ou films tunisiens.

Il existe plusieurs sociétés de production cinématographique en Tunisie (voir à ce sujet les intéressants articles d'Ahmad Harzallah dans les premiers mois; il apporte aussi une critique solide quoique caustique des films orientaux. Exemple : Salaheddîn le Victorieux [Saladin], film égyptien de Yousouf Châlin : la vérité historique n'a pas été respectée (20/2, 6-15/3).

A.H. : Une année de production cinématographique en Tunisie (31/1). — Signature d'un accord Tunisie-Tchécoslovaquie pour trois films (27/2). — Au Journal officiel : Création d'un comité de surveillance des films; organisation de la profession, de la diffusion et de la production cinématographiques; l'Etat s'engage dans la protection du troupeau (« al-mâchia »). — La société tunisienne de production cinématographique dirige ses activités vers la production de films au service de la terre (7/6). — Législation du cinéma (8/10). — Bilan de l'année de la Société de cinéma Sirius (17/2). — Documentaire tunisien : « al-ma'rakat al-koubrâ [La grande bataille], de la société tunisienne de production et diffusion cinématographiques, à propos du plan triennal (21/1). — Union des auteurs :

projet d'un film tunisien dans le cadre des productions du grand Maghreb : L'histoire de Hâjj Aklouf, de Ahmad Khayreddîn (sur la vie tunisienne, l'art, la nature, les costumes) (26/1). — Trois courts métrages sur la vie tunisienne présentés au festival du film afro-asiatique en Indonésie (12/4). — Annonce de dessins animés tunisiens (12/4). — Annonce d'un film touristique sur la Tunisie (10/5). — Un nouveau film tunisien : « Markous » (en Tunisie, à l'époque romaine) (16/9). — « al-Khatâb al-iftitâhi » [Le discours préliminaire], film tiré d'une pièce radiophonique; départ vers les productions commerciales débouchant sur le marché extérieur (27/9).

Festival du cinéma d'amateurs à Qelibia (25/8). — Le cinéma dans notre pays (26/11). — A. Harzallah : Que réclame le cinéma à l'histoire ? (6 et 15/3). — En orient : Un film de Ibrâhîm Amâra sur l'hégire du Prophète (30/5, écho). — Annonce de la présentation aux personnages religieux de Syrie d'un film syrien sur le calife Umar ibn al-Khattâb; il a été considéré comme excellent pour tout le monde, à voir partout (24/1).

Programme de son et lumière au ribât de Monastir; histoire d'amour dans la version française et de résistance guerrière dans la version arabe (10/9).

Expositions de peinture, de sculpture et de céramique occupent une moindre place dans *al-Amal*. Peut-être 1964 a-t-il été une année un peu étale en ce domaine ?

Peut-on conclure de cette laborieuse analyse que nous avons atteint à travers *al-Amal* une image complète et juste de la Tunisie en 1964 ? Non. On ne peut espérer saisir les réalités d'un pays qu'on n'habite pas autrement que comme un spectateur des ombres de la caverne. Notre bibliographie n'est qu'un choix dans un choix de renseignements. Du fait qu'*al-Amal* est un journal militant destiné à la masse, ses informations politiques sont triées et orientées; on ne recherche pas non plus pour la documentation un très haut niveau. Pourtant, si on y est peu doué pour l'autocritique ou le jugement impartial sur le pouvoir, on y a les qualités de ce défaut: on ne s'y vante pas et on exécute sa mission consciencieusement, avec les moyens du bord. Bref, on fait passer le journal après le Parti.

Pour nous, à force de glaner des informations, la gerbe finit par être grosse : si l'on ne sait pas tout, on a beaucoup appris.

La mise en page est très satisfaisante, avec des rubriques équilibrées, une présentation claire, peu de coquilles. Les typos possèdent leur métier.

On ne saurait déduire de la ressemblance morphologique d'*al-Amal* avec certains de nos journaux provinciaux qu'il en a l'étroitesse de contenu et l'ambiance somnolente (ceci dans l'optique de notre capitale naturellement). C'est au contraire, nous l'avons assez vu, un journal national et même international.

Est-ce dire qu'il est très lu ? A cette question il est impossible de répondre exactement; qui peut croire aux tirages annoncés par la plupart des journaux ? Cependant nous pouvons faire état de cette réflexion désabusée — et certainement exagérée — de la chronique « ghamazât » (8-2) : « Nous sommes vexés d'en arriver toujours à une vérité devenue banale, à savoir que la plupart de ceux qui savent lire dans notre pays ne lisent pas les journaux et que la plupart des lecteurs de journaux ne lisent que la presse étrangère ! ».

Note à l'attention du lecteur. — Arrivés au terme de cet article, il nous reste un point à mettre en lumière à propos de notre travail lui-même. Les lecteurs auront constaté l'instabilité de l'orthographe des mots arabes et nous en tiendront rigueur. « Que n'écrivez-vous l'arabe comme tout le monde ? » diront les uns; « Pourquoi ne pas employer la notation phonétique internationale ? » diront les autres.

C'est qu'écrire l'arabe « comme tout le monde », c'est-à-dire en français — ou en italien, en anglais, en allemand, en espagnol... — c'est impossible. Nos alphabets, même combinés, sont inadéquats et il faut user, pour transcrire certaines lettres, de signes complémentaires que les lecteurs ne savent pas décoder.

La notation européanisée est un appauvrissement du mot et même parfois une trahison.

Exemple: al-amal, prononcé ainsi, signifie en réalité « l'espoir »; la vraie traduction de « L'Action », c'est « al-'amal », avec un signe supplémentaire (') représentant le « ayn », lettre particulière à l'arabe. Mais il est malaisé de le taper à la machine. D'autre part, écrira-t-on le mot qui signifie « boulevard, avenue » charia (à la française), sciara (à l'italienne), shera ou encore autre chose (à l'anglaise), etc... alors que c'est tout bonnement šāri' qu'on veut dire ! Le problème est de deviner à travers ces orthographes européennes quel peut bien être le mot arabe qu'elles désignent, surtout dans le cas des noms propres.

Faut-il alors adopter la notation phonétique internationale ? C'est certainement l'idéal — et le but à poursuivre. Mais d'une part, elle est illisible pour un non initié qui ne devinera pas la prononciation de ʃ ġ ḍ etc... et ne saura rendre à M. Mongi Slim ce qui appartient à as-sayyid al-Munġi Salīm (d'autant plus que M. Mongi Slim signe lui-même à la manière française). Reste qu'un traducteur espagnol, lisant son nom seulement en arabe, ne le transcrit pas comme nous.

Autre problème, celui de la transcription de l'article : écrivons-nous toujours « as-sayyid » pour noter l'assimilation phonétique obligatoire, « al-sayyid » pour que les lecteurs occidentaux distinguent le substantif de l'article, ou « el-sayed » pour adopter l'une ou l'autre transcription dialectale ?

Nous, qui ne voulons ni juger ni trancher une question que nous sommes loin d'avoir été les premiers à soulever, mais qui cependant répugnons à défigurer l'arabe, nous avons adopté tantôt l'orthographe française connue, tantôt une orthographe reflétant autant que possible la prononciation correcte. D'où l'allègre fantaisie incriminée plus haut et qui n'est pas recommandable.

Il revient aux Arabes possesseurs d'une double culture de se mettre d'accord sur une forme européenne de leur langue. Pour l'heure cette incertitude est le casse-tête des arabisants et des documentalistes qui n'ont pas le droit de modifier les fantaisies qu'ils découvrent en vue de l'unification qu'ils souhaitent.

Christiane SOURIAU-HOEBRECHTS.